



- Communiqué de presse -

Paris, le 12 novembre 2012

Des blocs qui débloquent ?

Des organisations représentant certains internes des hôpitaux ainsi que des chirurgiens et anesthésistes libéraux entament ce lundi une grève illimitée faisant craindre une paralysie des blocs opératoires en France. C'est le nouvel accord sur les dépassements d'honoraires médicaux qui a mis le feu aux poudres : parmi les revendications disparates portées par ce mouvement, l'opposition à tout réel encadrement des dépassements d'honoraires y tient donc une place centrale.

- Mais le nouvel accord conventionnel ne limite absolument pas les dépassements d'honoraires. Que les grévistes se rassurent donc, ils pourront, avec leurs pairs, empocher chaque année plus de 2 milliards de dépassements d'honoraires. Pour le reste, le CISS a assez plaidé sur la nécessaire revalorisation des actes à leur juste prix : qu'on le fasse donc ! Et autrement qu'en prenant exclusivement dans la poche de ceux qui peuvent se payer une complémentaire...
- Cette grève se prévaut d'être conduite dans l'intérêt des patients. Ah oui, vraiment ? Rappelons tout de même que la suspension de leur activité par les chirurgiens fait peser sur les personnes ayant une opération programmée ou un accouchement une pression insupportable... D'ores et déjà, la consigne est de réorienter les personnes concernées vers l'hôpital public. Avec les conséquences que l'on peut pressentir sur la désorganisation supplémentaire de cet hôpital public qui n'en a nul besoin !

Dans le florilège de revendications porté par ce mouvement, une seule mérite d'être partagée par le CISS : le fait que l'on fasse supporter aux jeunes médecins en formation, pendant leur internat, un niveau de responsabilité et de charge de travail pouvant devenir dangereux pour la sécurité des soins. L'encadrement adéquat des internes doit pouvoir être assuré en permanence... ce qui ne semble pas être toujours le cas. Mais ce n'est tout de même pas parce que l'on fait supporter une charge indue aux internes pendant leurs études que l'on doit maintenir le principe de la liberté tarifaire dans le secteur 2.

Cette grève est quasi-exclusivement menée dans la préservation des intérêts des médecins concernés. Cessons de prendre les prétendus pigeons pour des oies blanches !

Contact presse :

Marc Paris – Responsable communication – Tél. : 01 40 56 94 42 / 06 18 13 66 95

ADMD - AFD - AFH - AFM - AFPric - AFVS - AIDES - Alliance du Cœur - Alliance Maladies Rares - ANDAR
APF - Autisme France - AVIAM - Epilepsie France - Familles Rurales - FFAAIR - FNAIR - FNAPSY - FNAR - FNATH - France Alzheimer
France Parkinson - La CSF - Le LIEN - Les Aînés Ruraux - Ligue Contre le Cancer - Médecins du Monde - ORGECO
SOS Hépatites - Transhépate - UAFLMV - UNAF - UNAFAM - UNAFTC - UNAPEI - UNRPA - Vaincre la Mucoviscidose - VMEH